



SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



Introduction

Considérant l'évolution rapide des impacts économiques causés par la COVID-19 (la pandémie), il est primordial de maintenir un contact direct et régulier avec les entreprises de la Fabrication métallique industrielle (FMI).

C'est pourquoi le Créneau ACCORD Transformation Métallique RTMQ, le comité sectoriel PERFORM et Sous-Traitance Industrielle Québec (STIQ) ont conjointement instauré une vigie hebdomadaire auprès des entreprises œuvrant au sein de cette industrie.

Le questionnaire pour cette 5^{ème} itération a été transmis à 1 854 entreprises, ayant à leur actif plus de 5 employés. L'enquête a été menée du 12 au 14 mai 2020. Au total, 83 entreprises y ont répondu, dont 21 pour la première fois. Ce taux de réponse de 4,5% est significativement plus faible que celui des itérations précédentes, démontrant peut-être un essoufflement des entreprises à y participer. Un peu plus de 60 % de ces répondants sont des fabricants de produits métalliques, dont la plupart agissent à titre de sous-traitant pour d'autres donneurs d'ordre. Ces répondants proviennent de toutes les régions administratives où la FMI est représentée.

Comme on avait commencé à le percevoir durant l'itération #4, les résultats observés pour cette 5^{ème} itération corroborent un redressement de certains enjeux. Ainsi, même si de nombreux enjeux importants perdurent, le pire semble maintenant derrière nous.

Ajoutons que certaines analyses comparatives doivent être interprétées avec prudence car d'une itération à l'autre les entreprises participantes ne sont pas toujours les mêmes et par conséquent, nous n'effectuons pas une enquête longitudinale qui nous permettrait de pouvoir suivre leur évolution à travers le temps.

Du reste, depuis le lancement de notre vigie hebdomadaire, c'est 283 entreprises de la FMI qui ont répondu au moins une fois à notre appel, soit environ 15 % de l'ensemble des entreprises de cinq employés et plus représentées par PERFORM.

En terminant, nous réalisons que toutes vos énergies doivent actuellement être consacrées au redémarrage sécuritaire de vos entreprises et à solutionner divers autres enjeux soulevés durant cette pandémie. C'est pourquoi nous interrompons temporairement cette vigie. Le temps venu, nous vous reconsulterons pour évaluer l'évolution des choses. D'ici là, nous vous remercions sincèrement pour votre importante collaboration au cours des dernières semaines et surtout, nous vous souhaitons un retour à vos activités couronné de succès



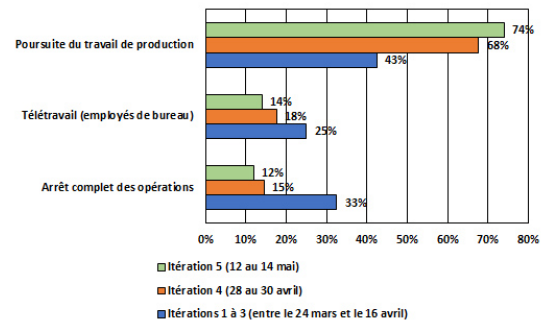
SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



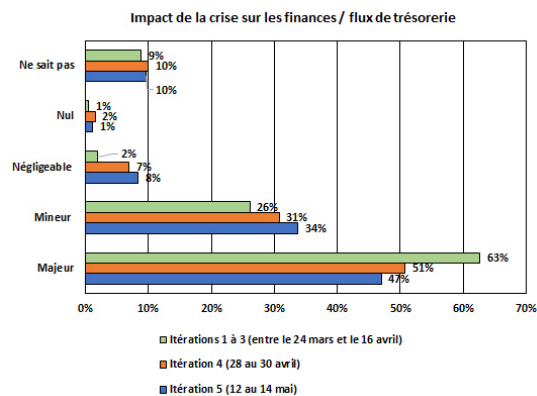
Compilation des données recueillies :

Pour l'ensemble des 83 entreprises :

- Près des trois quarts (74 %) des entreprises ont maintenant redémarré leurs opérations de production, soit six points de pourcentage de plus que de notre dernière enquête réalisée à la fin avril. Cette hausse était anticipée compte tenu de la réouverture des entreprises manufacturières jugées non essentielles le 11 mai dernier.
- Pour cette même raison, le nombre d'entreprises en arrêt complet des opérations a significativement diminué et se rapproche de la barre du 10 %.
- Enfin, le recours au télétravail pour la réalisation de certaines activités administratives est une réalité pour un peu moins de 15 % des entreprises. On dénote que le redémarrage des entreprises tend à réduire son utilisation.



- Malgré la relance des entreprises, près de la moitié (47 %) estime toujours que cette pandémie a ou aura un impact négatif significatif sur leurs liquidités ou flux de trésorerie. Il s'agit d'une baisse de 4 points de pourcentage par rapport à l'itération 4.

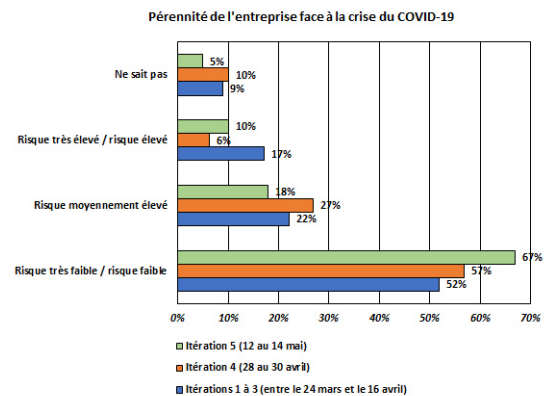




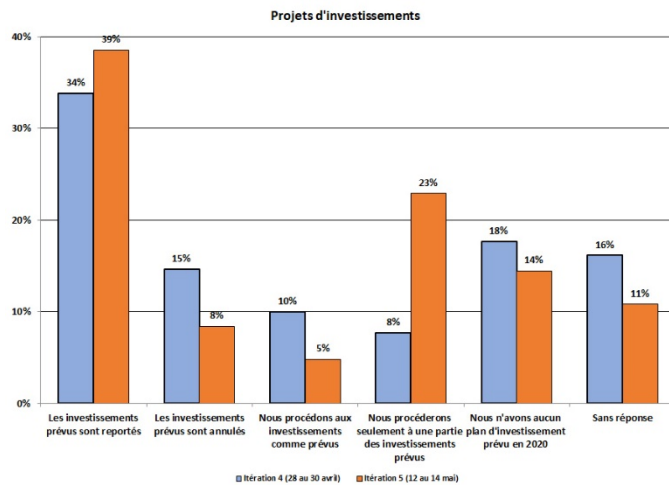
SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



- Le pourcentage de répondants estimant un risque élevé ou très élevé que la crise du COVID-19 affecte la pérennité de leur entreprise a légèrement augmenté, passant de 6 à 10 %. Donnée plutôt encourageante, à 67 %, le % des entreprises évaluant ce risque à très faible ou faible est en hausse significative.



- Près de 40 % des entreprises prévoient reporter des projets d'investissement alors que 8 % songent à les annuler. Par rapport à l'itération précédente, nous observons une diminution de 5 points de % des entreprises prévoyant procéder en totalité aux investissements envisagés et à une augmentation de 15 points de % de celles anticipant les réaliser seulement en partie.



- Cette perspective pourrait donc à court et moyen terme nuire à la compétitivité de l'industrie.

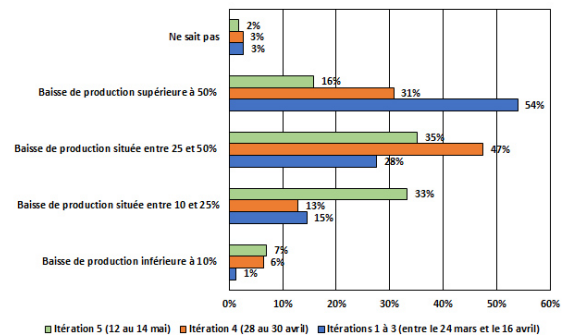


SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



Pour les 61 entreprises opérationnelles :

- Passant de 31 % à 16% des répondants entre les deux plus récentes itérations, on enregistre ici une baisse significative du nombre d'entreprises qui estiment une baisse de production supérieure à plus de 50 %.
- La part des répondants qui évaluaient la baisse entre 25 et 50 % a aussi considérablement chuté entre les deux dernières itérations, passant de 47 % à 35 %.
- Ces signes encourageants sont bien sûr cohérents avec le redémarrage des entreprises.



Sans surprise, le tableau qui suit démontre que les processus d'affaires très fortement ou fortement affectés par cette pandémie demeurent les ventes, la production, les ressources humaines et les finances.

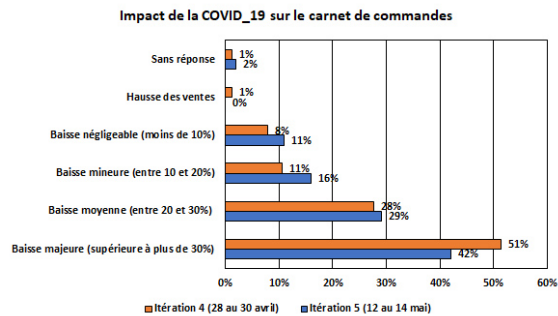
Processus d'affaires	Très fortement affecté / fortement affecté	Très fortement affecté / fortement affecté	Écart (%)
	Itération 5 (12 au 14 mai) (%)	Itération 4 (28 au 30 avril) (%)	
Ventes des produits et services	66	78	-12
Production / Opérations	63	64	-1
Finances	47	60	-13
Ressources humaines	43	51	-8
Approvisionnement	26	38	-12
Santé et sécurité au travail	32	45	-13
Recherche et développement	11	8	3
Légal ou juridique	2	9	-7



SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



- Même si l'impact négatif de la crise de la COVID-19 sur le carnet de commandes des entreprises continue à se faire ressentir, le pourcentage de répondants qui estimaient une baisse de leur carnet de commande supérieure à plus de 30 % est passé de 51 % à 42 %.
- Il y a également près de 30 % des répondants qui situent cette baisse entre 20 et 30 %.
- À 85 %, le pourcentage de commandes pré-pandémie reporté à la demande des clients demeure important.
- Concernant les enjeux d'approvisionnement, les trois qui reviennent les plus fréquemment sont :
 - ✓ matières premières auprès de fournisseurs québécois;
 - ✓ biens et services également auprès des fournisseurs québécois;
 - ✓ la chaîne logistique et transport des biens et marchandises avec les partenaires logistiques québécois.
- La dotation de postes semble être encore au ralentissement, car pour 53 % des répondants seuls les postes considérés essentiels sont comblés pour l'instant.
- Près de 80 % des entreprises opérationnelles affirment avoir effectué des mises à pied temporaires ou permanentes. Les mises à pied temporaires totalisent 760 alors qu'elles se chiffraient à 1 955 à l'itération précédente. Quant aux mises à pied permanentes, elles s'élevaient entre 20 et 40 dans les sondages précédents comparativement à 190 dans cette itération. **Même si ces variations peuvent s'expliquer en partie par le nombre de répondants et leur identité variable d'une itération à l'autre, une question fondamentale doit être soulevée : ces résultats sont-ils une indication que des mises à pied temporaires se transforment en mises à pied permanentes?**



En ce qui concerne le recours au programme de subvention salariale, sans surprise, 83 % des entreprises l'envisagent pour près de 2 170 salariés, soit pour approximativement 52 % de leurs effectifs.

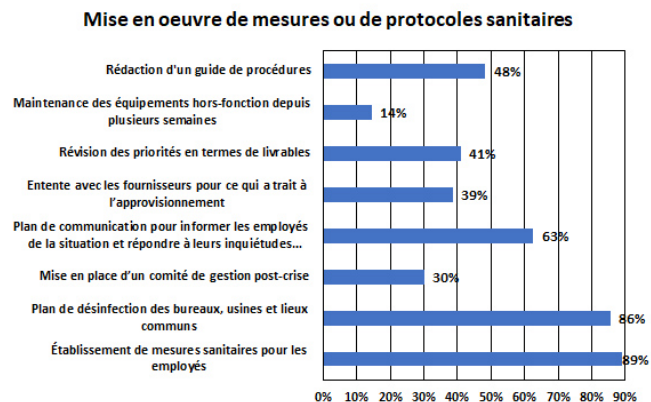


SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19

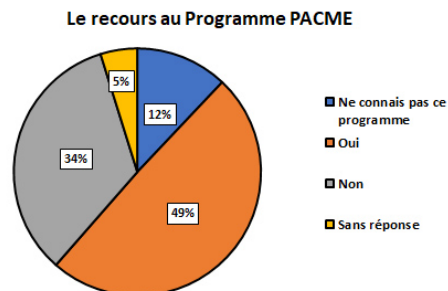


Parmi les autres thématiques abordées, la mise en œuvre de mesures sanitaires pour assurer la santé et la sécurité de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses semble, sans surprises, généralisée.

- Les mesures les plus fréquemment énoncées sont l'établissement de mesures sanitaires pour les employés (89%), un plan de désinfection des bureaux, usine et lieux communs (86%) et la rédaction d'un plan de communication pour informer les employés de la situation et répondre à leurs inquiétude (63%).



Concernant la formation professionnelle, la moitié des entreprises prévoient bénéficier des modalités du programme PACME annoncé le 6 avril dernier par le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Plusieurs dizaines de suggestions de formation ont été mentionnées par les participants.



Afin de pleinement assumer son rôle de promoteur collectif en vertu du PACME, PERFORM a réalisé un sondage complémentaire auprès de ses entreprises afin de valider leur intérêt et leurs besoins et offrir à leurs employés des formations à distance développées par nos partenaires du réseau de l'éducation. Les résultats obtenus démontrent la pertinence de développer un projet qui proposera à plusieurs entreprises les formations suivantes qui pourraient bénéficier à environ 350 salariés : lecture de plans en usinage, tolérancement géométrique, lecture de plans en soudage, symbolisation de soudage et sensibilisation à la qualité.

Toujours en lien avec la formation, plus des trois quarts des entreprises mentionnent que la crise de la COVID-19 n'altèrera pas l'importance qu'elles y accordent. Elles prévoient donc continuer à investir dans la formation et le développement des compétences de leurs employés.



SONDAGE HEBDOMADAIRE COVID-19



Enfin, 64 % des répondants en opération estiment que les effets de la pandémie nécessiteront à court terme des changements dans leur modèle d'affaires. **Ce constat pourrait s'avérer un important défi pour plusieurs de ces entreprises, qu'elles aient réalisé ou non un exercice de planification stratégique au cours des trois dernières années.**

Un bref aperçu des défis de la relance et une proposition:

- Relancer les ventes; maintenir les contrats; demeurer compétitif; poursuivre le développement des affaires; regarnir le carnet de commandes;
 - Trouver de nouveaux clients en se diversifiant;
 - Mettre en œuvre et faire respecter les mesures sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains, masques, etc.); rassurer le personnel;
 - Réembaucher les travailleurs mis à pied; combler les embauches pré-pandémie;
 - Revoir l'organisation du travail; augmenter la productivité;
 - Gérer les liquidités; comptes payables versus comptes recevables;
 - Respecter les délais de livraison.
-
- Évaluer l'opportunité d'offrir des incitatifs financiers aux manufacturiers québécois qui choisissent de s'approvisionner auprès de fournisseurs québécois;